

Réglementation des équipements sous pression nucléaires (ESPN)

Ref. **ESPN 01-2**
Durée : 1.0 jour(s) / 7.0 heures

Formation disponible en Français et en Anglais
Formation dispensée en présentiel

Avertissement : Les stagiaires doivent être en possession de la dernière version de l'arrêté sur ordinateur ou en format papier

Pré-requis :

Pas de pré-requis spécifique

Personnes concernées :

Toute personne ayant en charge de la conception, de la fabrication d'équipements sous pression nucléaires et désirant également acquérir des notions réglementaires sur ces équipements.

Objectifs :

- Identifier la réglementation Française à appliquer pour la Fabrication et l'exploitation d'Equipements Sous Pression Nucléaire
- Reconnaître les différents paramètres qui permettent de caractériser un ESPN
- Citer les différents niveaux ESPN
- Nommer les différents paramètres à prendre en compte pour choisir le ou les modules d'évaluation
- Indiquer les exigences à respecter pour le l'évaluation de conformité des ESPN (et la documentation induite)
- Lister les documents nécessaires pour l'évaluation de conformité des ESPN
- Enoncer les règles d'exploitation et de maintenance réglementaire pour les ESPN hors CPP/CSP
- Savoir comment être informé des évolutions de cette réglementation

Programme :

- Présentation des seuils de soumission et des règles de classement des équipements.
- Présentation des exigences applicables à chaque catégorie d'équipement.
- Evaluation de la conformité d'un équipement sous pression nucléaire.
- Rôle des différents acteurs : autorité de sûreté nucléaire, exploitant, fabricant, organismes d'inspection et de contrôle.
- Notions sur les exigences réglementaires et sur les opérations de suivi en service associées.

Démarche pédagogique :

Présentation par un expert nucléaire.

Supports de formation (papier ou électronique) fournis aux stagiaires et projection de slides sur écran.

Exposé théorique illustré tout au long de la formation par la présentation de solutions, de cas pratiques et d'exercices.



Evaluation et validation :

Evaluation des formateurs par les stagiaires à travers un document qualité Bureau Veritas.

Evaluation des stagiaires à travers un Q.C.M.

Délivrance d'une attestation Bureau Veritas de suivi de formation.